

BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

OPTION MÉTIERS DU SON

TYPE DE DIPLÔME

BTS - BTS Agricole

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : Bac + 2

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

DOMAINE D'ÉTUDE : Audiovisuel - Cinéma

Domaine : Sciences, Ingénierie et Technologies

Présentation

L'option son du BTS requiert un apprentissage de l'écoute et une large culture musicale. Le professionnel illustre avec des sons un document audiovisuel, un film, ou un spectacle.

Au cours de sa formation, l'élève reçoit un enseignement sur la technologie des équipements et des supports : signal audio analogique et numérique, méthodes d'enregistrements, câblage, réglages et mesures audio.

Les enseignements de mise en oeuvre techniques lui apprennent à installer le matériel des séances d'enregistrement, des spectacles, des tournages, de toutes productions audiovisuelles. Il apprend à réaliser des captations sonores en reportage ou en tournage et pour tous les spectacles vivants. Montage, mixage des éléments sonores, diffusion sonore et sonorisation des lieux font également partie intégrante de la formation technique. Le programme de sciences physiques appliquées est élaboré de manière à assurer au futur technicien une bonne compréhension des principes scientifiques mis en jeu dans les dispositifs acoustiques qu'il aura à utiliser.

La formation est complétée par des cours d'économie et gestion, d'anglais, d'environnement économique et juridique et par un enseignement littéraire et artistique.

ÉTABLISSEMENT(S)

Autres établissements

LIEU(X) D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

Contenu de la formation

En plus des enseignements généraux (domaine littéraire et artistique, anglais, économie et gestion, environnement économique et juridique), la formation comporte des enseignements professionnels.

- Culture audiovisuelle et artistique (8 heures hebdomadaires en 1er et 2e année).
- Anglais (1,5 heure hebdomadaire en 1er et 2e année).
- Sciences physiques (4 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : optique, photométrie et couleur, électricité et électronique, ondes et rayonnements, acoustique, etc...
- Economie et gestion 1,5 heure hebdomadaire en 1er et 2e année).
- Technologie des équipements et des supports (5 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : équipements et câblages sonores, signal audio analogique, chaîne de traitement numérique, microphones, formats et méthodes d'enregistrement audio analogiques, audio numérique, dispositifs de contrôle, réglage et mesure audio ...
- Techniques et mise en oeuvre (11 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : matériels de prise de son et de postproduction, support informatique, habillage sonore ; montage et démontage, câblages ; gestion, configuration des réseaux, procédures de transfert de fichiers ; évaluation et contrôle de la conformité (technique, artistique, juridique), mise en oeuvre des matériels de captation et des moyens de diffusion ; montage et agencement des sons, mixage et mastering ; sécurité électrique et prévention des risques.

Stages : sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 11 semaines : 8 semaines à l'issue de la 1re année et 3 semaines en cours de 2e année.

Condition d'accès

- **Admission de droit** : Non
- **Niveau d'études requis** : Bac ou équivalent

Contact

Lycée des Arènes

Adresse

PLACE EMILE MALE
31024 TOULOUSE CEDEX 03

Email : 0312267w@ac-toulouse.fr

Téléphone : 05 62 13 10 00

Fax : 05 62 13 10 01

Site : [Lycée des Arènes](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale